



# La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale

—•••••

## SOMMAIRE

- G. DEHERME..... *La lutte contre l'alcoolisme et les groupements ouvriers.*
- AUGUSTIN CABAT..... *Le problème du beau dans la nature et dans l'art.*
- L. A. LICHY..... *L'Éducation chez les Grecs.*
- G. DEHERME..... *Les livres qui font penser.*

—•••••

## ABONNEMENTS

France : Un an : 4 francs. — Six mois : 2 fr.

Étranger : Un an : 6 francs.

—•••••

Le Numéro : 0 fr. 40

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI<sup>e</sup> Arr.)

PARIS

## VIENT DE PARAÎTRE :

---

*Almanach de la Coopération française pour 1904*, publié par le Comité central de l'Union Coopérative, sous la direction de M. CH. GIDE, avec la collaboration de MM. de BOYVE, CERNESSON, DAUDÉ-BANCEL, G. DEHERME, DUFOURMANTELLE, HENRI HAYEM, HUMBERT, D<sup>r</sup> KOCH, Mme LABERGERIE-DUHAMEL, MUTSCHLER.

On trouvera dans l'Almanach de cette année d'importants documents sur le mouvement coopératif.

*En vente à la Coopération des Idées, 0,40; franco, 0,50.*

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20; de l'abonnement annuel, 4 fr.*

*Étranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, rue Chrisline, Paris.

# LA COOPÉRATION DES IDÉES

UNIVERSITÉ POPULAIRE (Fondée le 23 avril 1898)

157, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 157

OUVERTE TOUS LES JOURS DE 7 A 11 HEURES DU SOIR

Les Cours et Conférences commencent à 8 h. 1/2 du soir

On s'inscrit sans formalités. Cotisation, 0 fr. 50 par mois

## PROGRAMME DU MOIS DE MARS 1904

- Mardi 1. — M. le Docteur ROUX, sous-directeur de l'Institut Pasteur : *Comment nous prenons les maladies infectieuses et comment nous pouvons les éviter.*
- Mercredi 2. — M. Franc NOHAIN : *Ames d'enfants* (avec auditions de M<sup>me</sup> SEGOND WEBER, de la Comédie Française, de MM<sup>es</sup> MARCILLY et DESVERGERS et MM. GÉMIER et JANVIER, de l'Odéon).
- Jeudi 3. — M. O. d'ARCHEMONT : *Les finances japonaises et russes* (avec projections).
- Vendredi 4. — Groupe d'études.
- Samedi 5. — M. Paul DESJARDINS : *Les méthodes critiques et leur application à la vie contemporaine.* III. Galilée.
- Dimanche 6. — Au Château, route du Champ d'Entraînement, 4, au Bois de Boulogne, à trois heures : Le mandarin LY-CHAO-PÉE : *Au Japon* (avec projections). Le soir, au faubourg : Représentation organisée par M<sup>me</sup> S. WEBER, avec le concours de la Comédie Française : *Phèdre*, tragédie en 5 actes, de Jean RACINE.
- Lundi 7. — M. Victor EASCH, professeur à l'Université de Rennes : *Proudhon.*
- Mardi 8. — M. Félix RÉGAMEY et M. CHALLAYE, agrégé de philosophie : *Le Japon moderne* (avec dessins instantanés).
- Mercredi 9. — M. le Docteur Maurice de FLEURY : *Les fonctions du cerveau de l'homme.*
- Jeudi 10. — Sauterie familiale.
- Vendredi 11. — Groupe d'études.
- Samedi 12. — Conférence organisée par la Chambre syndicale des ouvriers ébénistes. M. QUILLET, conseiller prud'homme : *La prud'homie. — La prud'homie devant le Sénat.*
- Dimanche 13. — Au Château, 4, route du Champ d'Entraînement, au Bois de Boulogne, à 3 heures : M. LOUIS MARIN : *En Mandchourie, Les Ghilaks et les peuples pêcheurs* (avec projections). Le soir, au Faubourg : *Théâtre populaire de la Coopération des Idées* : 1<sup>o</sup> *Petite femme*, comédie en un acte de M<sup>me</sup> B. REYNOLD. — 2<sup>o</sup> *La joie fait peur*, pièce en 1 acte de M<sup>me</sup> de GIRARDIN. — 3<sup>o</sup> *L'Épidémie*, pièce en 1 acte d'Octave MIRBEAU. — 4<sup>o</sup> *L'Avancement*, comédie en 1 acte de G. POLLONNAIS.
- Lundi 14. — M. H. MALO : *Les corsaires brounnois.*
- Mardi 15. — M. le Docteur BARADUC : *Le mouvement vital et l'émanation fluidique humaine* (avec projections de clichés impressionnés par des fluides humains).
- Mercredi 16. — M. BEAUQUIER, député : *Titres nobilitaires et décorations.*
- Jeudi 17. — M. le Docteur FAREZ : *La psychopathologie du rêve.*
- Vendredi 18. — Groupe d'études.
- Samedi 19. — M. Paul BOELL : *Le conflit russo-japonais.*
- Dimanche 20. — Au Château, à 2 heures : *Matinée dansante.* Le soir, au Faubourg : *Grand concert organisé par M<sup>me</sup> CORYN-DOBY.*
- Lundi 21. — M. A. NAST : *Le mouvement coopératif en Allemagne.*
- Mardi 22. — M. E. SURCOUF, ingénieur-aéronaute : *La direction des aérostats* (avec projections).
- Mercredi 23. — M. Pierre VRI-GNAULT : *La Comédie italienne.* IV. *L'Arlequin philosophe.*
- Jeudi 24. — M. E. de SOLENIÈRE : *La note musicale actuelle* (avec auditions).
- Vendredi 25. — Groupe d'études.
- Samedi 26. — M. J. PELADAN : *Philosophie et esthétique de la tragédie.* V. *Les caractéristiques d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide.*
- Dimanche 27. — Au Château, M. T. OBALSKI : *Les Chercheurs d'or au Klondyke et en Alaska* (avec projections). Le soir, au Faubourg : *Soirée théâtrale* organisée par M. VERNAY : 1<sup>o</sup> *Main gauche,*



comédie en 3 actes de Pierre  
VEBER. — 2° *Le Portefeuille*,  
pièce en 1 acte d'Octave MURBEAU.  
Lundi 28. — M. le Docteur MAURICE  
de FLEURY: *La question du libre  
arbitre*.  
Mardi 29. — M. HAN RYNER: *Le  
roman contemporain*.

Mercredi 30. — M. ALCANTER de  
BRAHM: *Les précurseurs litté-  
raires du socialisme*. — *Le réal-  
isme dans la littérature*: BALZAC.  
Jeudi 31. — M. RÉVILLOUT, pro-  
fesseur à l'École du Louvre: *L'idée de Dieu dans l'ancienne  
Égypte*.

## Avis et Communications de l'Université populaire

### SITUATION FINANCIÈRE DE L'U. P. — JANVIER 1904

#### RECETTES

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier.....	5.924 40
Cotisations mensuelles.....	825 20
— annuelles.....	66 "
Divers.....	43 30
<b>TOTAL.....</b>	<b>6.858 90</b>

#### DÉPENSES

Loyer.....	719 20
Gaz.....	461 80
Personnel.....	107 "
Affiches, imprimés, timbres.....	127 95
Théâtre.....	198 95
Entretien, bibliothèque, divers.....	476 30
	1.791 30
En caisse au 1 <sup>er</sup> février.....	5.067 60
<b>TOTAL.....</b>	<b>6.858 90</b>

**Cours de coupe.** — Ce cours, interrompu par la maladie de M. Chivot, reprendra le lundi 7 mars.

#### LES COURS

*Cours de modelage et de dessin*, d'après le modèle vivant, par M. FIRMIN MICHELET (les mercredis et au Château le dimanche matin).  
*Cours de photographie*, par M. DUPRESNE (les lundis).  
*Cours de coupe pour dames*, par M. CHIVOT (les lundis).  
*Cours de diction et de déclamation théâtrale*, par RENÉ ULMANN, membre de la Société de lecture et de récitation (les dimanches matins).  
*Cours de jeu d'échecs*, par M. GOLDBERG (les mardis, samedis et dimanches).  
*Cours de mandoline* (les jeudis).  
*Cours de piano et de solfège*, par M<sup>lle</sup> M. BOILEAU, diplômée de l'Académie (les dimanches matins).  
*Cours de violon*, par M. BOMMER (les dimanches matins).

**Bibliothèque de lecture sur place et prêt à domicile.**

(On reçoit les principales Revues.)

## Les Universités Populaires

### Université populaire de Besançon.

Au 15 décembre 1902, l'Université Populaire, sans compter quelques adhérents fondateurs, atteignait le nombre de 588 membres, le maximum depuis sa fondation. La fréquentation des conférences était on ne peut plus satisfaisante : notre grande salle était régulièrement pleine. Tout d'un coup, aux beaux jours du commencement de mars, l'assistance décrut, décrut, et la foule ne revint pas.

Est-ce une crise momentanée par laquelle nous passons ? Est-ce, au contraire, un affaiblissement vital que nous subissons ? C'est une question sur laquelle l'avenir nous éclairera. Mais vous vous doutez bien que notre commission s'est préoccupée de la situation. Elle a tenu plusieurs séances, où elle a convoqué vos conférenciers ; et tous ensemble, nous avons recherché les causes de la diminution qui vient nous atteindre, après avoir atteint depuis deux ans environ, comme la presse l'a fait savoir, les U. P. de Paris, pour le plus grand nombre, et la plupart des U. P. de province.

Assurément, des causes particulières ont agi pour produire cet effet. Mais la cause générale est, sans doute, que la science ne s'absorbe pas avec autant de facilité qu'on l'avait cru, à l'heure des premières illusions. D'autre part, l'esprit scientifique, appliqué aux questions les plus brûlantes, questions sociales, questions religieuses, met dans l'exposition des conférenciers une prudence et une retenue qui ont paru plus d'une fois, et bien à tort, aux yeux des ouvriers militants, indifférence et tiédeur.

Quoi qu'il en soit, notre population est tombée, de 588 membres au 15 décembre 1902, à 360 au 15 décembre 1903, soit un déchet énorme, effrayant, de 228 adhérents. Et ce qui est plus particulièrement grave pour nous, c'est que cette diminution porte surtout sur le nombre des adhérents ouvriers.

Nous en avions 348 l'an dernier ; nous en avons 172 cette année, soit un déchet de 176, supérieur au nombre de ceux qui nous restent.

C'est pour les ouvriers, sur leur demande, que l'U. P. a été créée. A eux de voir s'ils veulent la laisser tomber.

Voici la répartition, en corps de métier ou en professions, de ces 177 ouvriers :

Horlogers, 52. — Ne sont pas compris dans ce nombre : régleurs ou régleuses, 20 ; boîtiers d'or, 2 ; boîtiers d'argent, 3 ; graveurs, 4 ; mécaniciens, 4 ; menuisiers, 4.

L'industrie du vêtement fournit : 20 couturières ; 2 brodeuses ; 2 coiffeuses.

L'industrie du livre ne fournit que 4 typographes.

Le nombre des employés sans dénomination est de 29 ; il faut y



ajouter 8 adhérents inscrits comme comptables. Puis 23 épouses d'ouvriers ou d'employés, inscrites sous la dénomination de ménagères.

Dans les autres groupes, nous distinguons l'enseignement représenté par 58 personnes appartenant à l'enseignement ou à l'administration universitaire. Ajoutez 73 étudiantes ou étudiants. Les militaires sont au nombre de 6. Nous avons 4 artiste peintre, 3 médecins, 1 avocat.

Le monde des affaires est représenté par 8 négociants.

Nous avons 32 adhérents inscrits sans profession, ce qui fait pour l'année 1903, un total de 360 adhérents.

Dans notre fonctionnement, je n'ai à noter qu'une innovation de quelque importance. Il n'a pas paru sans inconvénient que les conférenciers eussent seuls la parole dans une société démocratique comme la nôtre. D'autre part, l'établissement de discussions dans les conférences du mercredi eût risqué d'entraîner du désordre, tout au moins de la confusion, en présence d'un public qui, dans les plus mauvais jours, a fourni un auditoire supérieur à 400 personnes. On a cru trouver le moyen de concilier les deux intérêts en établissant que le conférencier du mercredi se tiendrait, le dimanche, à la disposition des auditeurs, pour leur donner tous les éclaircissements souhaités et pour répondre à leurs objections.

### Université populaire de Lorient.

Notre U. P., *La Fraternelle*, fondée, en janvier 1903, par un groupe d'ouvriers, subventionnée par le Conseil municipal de Lorient, est installée dans une ancienne école de garçons, mise à la disposition de l'U. P. par la municipalité.

De janvier à mai 1903, une réunion a eu lieu tous les lundis ; on y a causé, lu et écouté quelques conférences sur les sujets suivants :

*La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

*Les volcans et le mont Pelée.*

*Paul-Louis Courier.*

*L'Espagne contemporaine.*

*Gambetta.*

*La fièvre typhoïde. — L'Energie électrique, etc.*

L'U. P., de concert avec la Société républicaine d'instruction, a célébré avec éclat le centenaire d'Edgar Quinet et a offert à ses membres une soirée récréative des mieux réussies.

La municipalité subventionnant, depuis de longues années déjà, un cours de modelage, un cours de dessin et les cours d'adultes, qui sont très prospères, le champ d'action de l'U. P. est limité.

Une bibliothèque a été ouverte en janvier 1904. Les dons et les achats nous permettent déjà de compter sur deux ou trois cents volumes pour commencer. Ajoutez-y les périodiques, journaux de la région, *pages libres, Coopération des idées, etc.*

Enfin, depuis deux mois, nos conférences du lundi ont repris et sont suivies très régulièrement.

La carte de sociétaire (0 fr. 25 par mois) donne droit d'assister gratuitement à toutes les réunions de l'U. P. et aux soirées récréatives.



# La Coopération des idées

## La Lutte contre l'Alcoolisme et les Groupements ouvriers (1).

MESSIEURS,

C'est peut-être une erreur de penser que l'alcoolisme est plus répandu parmi les ouvriers. M. James White, dans sa statistique générale, résultat de trente années d'observations, compte parmi les décès alcooliques 13 p. 100 de commerçants, 17 p. 100 de commis voyageurs, 20 p. 100 de rentiers, et seulement 10 p. 100 d'ouvriers. Vous savez aussi que Versailles, par exemple, qui est une ville bourgeoise et aristocratique, est placée, pour la consommation moyenne d'alcool par tête d'habitant, bien au-dessus de Paris, Lille, Saint-Denis, Lyon, Saint-Etienne, etc., qui sont de grandes agglomérations ouvrières.

Mais, dans une démocratie en formation, dans une société essentiellement industrielle, c'est là, évidemment, chez les ouvriers, que l'alcoolisme a les plus graves conséquences sociales ; c'est là qu'il importe de le combattre.

Comment ? C'est aux groupements ouvriers qu'il

(1) Rapport présenté au 1<sup>er</sup> Congrès national contre l'alcoolisme, qui s'est tenu à Paris du 26 au 29 octobre 1903.



taut le demander. Qu'ont-ils fait ? Qu'ont-ils obtenus ? Que doivent-ils faire ? Comment faciliter leur tâche ?

Pour les deux premières questions, je dois le dire, je n'ai recueilli que des matériaux bien insuffisants. Ce n'est pas qu'on n'ait rien tenté ni rien réalisé. Depuis quelque temps, les chefs du mouvement ouvrier social se rendent clairement compte de l'obstacle qu'est l'alcoolisme à la discipline, à la persévérance, à la volonté. Il n'y a plus que la basse démagogie électorale pour le méconnaître, et l'on en sait les motifs. Même dans les journaux et les meetings révolutionnaires, aujourd'hui, on dénonce l'alcool. Dans le *Journal du Peuple*, de Sébastien Faure, on a écrit un jour : « L'alcoolisme est un fléau redoutable, mais c'est un moyen de gouvernement. Le bar a plus fait pour atténuer les effets de la propagande révolutionnaire que toutes les mesures de répression. » J'ai entendu un anarchiste déclarer que chaque marchand de vins équivalait à une batterie d'artillerie pour la défense de l'ordre capitaliste.

Tous les groupements ouvriers, j'en suis bien sûr, ont donc tenté quelque chose contre l'alcoolisme, et j'eusse voulu consigner ici ces expériences intéressantes. Mais cette action est toute récente ; dans aucun cas, probablement, elle ne remonte au delà d'une dizaine d'années ; elle n'a pu encore donner des résultats. De plus, je le répète, je n'ai recueilli aucun document qui vaille d'être reproduit ici. Je me suis adressé en vain aux quatre grands centres de renseignements sociaux : Office du travail, Musée social, Fédération des Bourses du travail et Union coopérative ; je me suis adressé directement aux Sociétés coopératives, — et j'ai eu deux réponses ! En France, nous n'avons pas encore l'habitude des grandes en-



quêtes sociales; les travailleurs surtout n'en aperçoivent point la portée.

..

Pour les syndicats ouvriers, la première manifestation antialcoolique date du Congrès corporatif de Rennes, des 21, 22, 23, 24 septembre 1898, qui avait inscrit cette question à l'ordre du jour. MM. L. François et L. Guyot, au nom du syndicat des employés du département de la Seine, présentèrent un rapport dont voici quelques extraits :

« Il y a nécessité à ce que les Congrès ouvriers déterminent l'étendue du danger causé par l'alcoolisation de la classe ouvrière et recherchent, à travers les contradictions économique-scientifiques, le ou les moyens de résoudre ce terrifiant problème... Le plus efficace et même le seul remède serait dans une amélioration des conditions du travail au point de vue de l'hygiène dans l'atelier et le magasin, une augmentation du salaire qui permettrait une alimentation plus saine et moins frelatée, la suppression du chômage qui abat, et du surmenage qui excite, en un mot, la suppression de la misère. Outre ces mesures, qui sont d'ordre social, nous réclamons également des mesures contre les trafiquants de l'empoisonnement public : rectification de l'alcool ; limitation de la tolérance d'impureté ; interdiction de fabriquer et de mettre en vente des essences reconnues nuisibles à la santé ; responsabilité des négociants en gros ; recherche des moyens pratiques pour assurer le contrôle public. »

Le X<sup>e</sup> Congrès national des Bourses du travail de France et des colonies, qui s'est tenu à Alger, les 15, 16, 17, 18 septembre 1902 (65 Bourses représentées),

a adopté le vœu suivant, présenté par les Bourses de Toulouse, Alençon, Narbonne, Laval :

« Le Congrès des Bourses réuni à Alger : Considérant que l'alcoolisme est l'un des grands obstacles à l'émancipation ouvrière et une des causes de l'augmentation de la criminalité, émet le vœu que toutes les Bourses du travail développent constamment leurs moyens de lutte incessante contre l'action dissolvante du cabaret. »

Presque tous les journaux corporatifs publient des articles sur l'alcoolisme. Voici la conclusion d'un de ceux-ci, pris au hasard, dans *la Typographie française*, organe officiel de la puissante Fédération du Livre :

« Le mal est immense ! La lutte doit donc être acharnée et ininterrompue, il y va de notre dignité, et chacun de nous doit y prendre part. Songez, camarades, aux sommes fantastiques dépensées annuellement en consommation d'alcool. Réfléchissez aussi, camarades, que cet argent pourrait certainement être plus utilement employé à des œuvres plus utiles pour le prolétariat. Abstenez-vous donc complètement de boire de l'alcool, et surtout des apéritifs ; votre intérêt vous le commande, et surtout votre dignité. Faites de la propagande dans les ateliers contre ce terrible fléau social qui dévaste tout particulièrement la population ouvrière française, et vous aurez la satisfaction de vous être associés à une œuvre de bien, à une œuvre utile entre toutes. »

\*  
\*  
\*

Les Sociétés coopératives de consommation pourraient faire mieux. Elles sont journellement, par les

femmes surtout, en contact avec la grande masse ouvrière. Mais aussi les difficultés sont plus grandes. C'est surtout par la répartition du vin et de l'alcool que ces Sociétés peuvent se soutenir et prospérer. Ce serait un grand sacrifice — mortel pour beaucoup — que de renoncer à cette ressource.

A ma connaissance, il n'y a eu qu'une seule coopérative, l'*Action sociale de la Coopération des Idées*, fondée par l'Université populaire, qui ait proscrit tout alcool ; mais elle n'a pu vivre.

Quelques-unes, comme l'*Egalitaire* et la *Bellevilloise* se sont bornées à exclure l'absinthe, et c'est déjà fort louable. *La Famille*, en outre, a apposé dans sa boutique et dans la salle du conseil, bien en vue, les principales affiches antialcooliques scolaires. D'autres, comme la *Revendication*, de Puteaux, publient dans leurs Bulletins et rapports des notes antialcooliques, ou subventionnent des Universités populaires, ou font faire des conférences (*l'Emancipation ouvrière* de Poitiers), ou organisent des bibliothèques (*l'Avenir de Plaisance*).

A deux reprises, quelques coopérateurs ont tenté de fonder une *Ligue ouvrière contre l'alcoolisme*. Ils ont échoué.

Sans doute, on jugera que c'est peu. La Coopération pourrait beaucoup plus : c'est une grande force sociale. Mais n'oublions pas qu'elle est, en France, à ses débuts. En réalité, elle en est encore à la phase empirique, elle n'est pas organisée. De plus, il est peut-être bon de le dire ici, elle est combattue à outrance, ouvertement et bruyamment, par les commerçants, sourdement par l'Administration et l'État. Oui, Messieurs, toute la petite boutique est levée, syndiquée, armée contre la Coopération, les cabare-



tiers sont les plus acharnés, et l'État, vous ne l'ignorez point, est leur humble serviteur. A l'heure actuelle on s'apprête, par une loi sur les patentes, à juguler nos associations coopératives qui, représentent plus de 500.000 familles ouvrières.

Contre d'aussi puissants ennemis, les coopératives se détendent donc comme elles peuvent, et elles sont amenées à faire du commerce au lieu de vraie coopération. Aussi en voyons-nous quelques-unes, comme la *Fraternelle* de Cherbourg, par exemple, qui incitent leurs adhérents à la consommation de l'alcool. *La Fraternelle* fait ce que font tous les commerçants; et ainsi, par la ristourne qui lui est faite sur sa consommation d'alcool, cette Société est devenue un des plus gros actionnaires de la *Société des Viticulteurs de Cognac*. Double motif pour pousser à la consommation.

Les associations connaissent encore moins l'héroïsme que les individus. Elles veulent vivre, et elles s'adaptent aux conditions qu'on leur impose. L'Etat, obéissant aux injonctions des petits commerçants, en majeure partie des cabaretiers, ne veut pas reconnaître la Coopération; les coopératives s'efforcent donc de vivre, comme elles peuvent, en se commercialisant. Or le commerce, avec sa concurrence féroce, son âpreté au gain, son inconscience, c'est le plus redoutable propagateur de l'alcool.

\*  
\*  
\*

Les Sociétés de secours mutuels, au contraire, sont directement intéressées à combattre l'alcoolisme. On peut donc être assuré qu'elles n'y ont pas manqué.

Toutefois, il ne faudrait pas s'imaginer que la seule pratique de la prévoyance exclut l'ivrognerie.

On s'est fait de grandes illusions sur certains petits moyens. Au Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme, qui s'est tenu à Paris du 13 au 16 août 1878, on avait trouvé une panacée : l'épargne. « L'épargne, avait déclaré M. Barella, est un médicament à longue portée; elle n'agit pas immédiatement, c'est vrai, mais elle agit. » Or, savez-vous, Messieurs, qui prend l'initiative de constituer, dans nos faubourgs de Paris, ces innombrables petites sociétés d'épargne aux noms symboliques de *la Semeuse*, *la Renaissance*, *la Gerbe*, *la Moisson*, *le Grain de blé*, etc.? Eh bien, c'est le marchand de vins! Vous pensez bien qu'il ne travaille pas contre sa caisse. La Société se réunit chez lui, les cotisations, *hebdomadaires*, *amendables*, se perçoivent chez lui (c'est le cabaret obligatoire, sous peine d'amende, 1 franc en général), le partage de l'avoir, à la dissolution de la Société, qui est toujours de courte durée, se fait et se dépense en grande partie chez lui. Ainsi, le goût de l'épargne peut conduire à celui de l'alcool. D'ailleurs, l'épargne, comme elle est pratiquée dans ces Sociétés, est dégradante, démoralisatrice, et tout ce qui abaisse l'ouvrier le livre plus encore au vice de s'oublier. Contre l'alcoolisme, il faut une grande action, large, profonde et vivifiante, qui élève le peuple, le fortifie, et lui donne des raisons de vivre d'une vie plus haute.

\*  
\*.

C'est ce qu'ont voulu les Universités populaires. Il

y a donc peu de chose à en dire ici. Elles sont toute l'action antialcoolique comme il faut l'entendre.

La mère des Universités populaires, et la plus importante, *la Coopération des Idées*, en mars 1898, affichait cette première déclaration « aux travailleurs », bien des fois reproduite depuis :

« Comme vous, nous sommes des travailleurs. Mais nous croyons que la vie humaine a des joies plus intenses, plus durables, plus hautes et moins onéreuses que celles des cabarets. De toutes nos forces, malgré notre ignorance et notre pauvreté, nous aspirons à la vie intellectuelle et morale.

« Voulez-vous être des nôtres ?

« Parmi nous, vous ne trouverez ni des pédants, ni des sectaires, ni des ambitieux ; mais, quelles que soient vos croyances, des amis sincères.

« Simplement, nous voulons être des HOMMES, c'est-à-dire plus que des instincts : des consciences, des intelligences et des volontés.

« Et cela, camarades, vous le voudrez avec nous. »

Par les conférences, les Universités populaires font une incessante propagande tempérante. Elles font mieux : elles remplacent le cabaret, qu'elles veulent faire disparaître. Il n'est que trop vrai que les cabarets sont les salons de l'ouvrier ; et les Universités populaires ont voulu être des salons, où le travailleur puisse venir avec sa femme et ses enfants, autant pour s'y instruire, que pour s'y reposer, y causer, s'y distraire sagement, par les conférences, les jeux, les concerts, le théâtre.

*La Coopération des Idées*, qui est la cellule génitrice et le type des Universités populaires, est constamment ouverte, tous les soirs, de 7 à 11 heures,



même l'été. Elle donne une conférence, avec projections, auditions, expériences, et plusieurs cours tous les soirs. Tous les dimanches il y a concert ou théâtre. Elle a une bibliothèque de prêt à domicile et de lecture sur place. Depuis le 23 avril 1898, elle a donné plus de 1.800 conférences, plus de 180 concerts et représenté plus de 150 pièces de théâtre, dont quelques-unes inédites. *La Coopération des Idées* a, en outre, son « château », c'est-à-dire deux superbes villas au milieu d'un parc magnifique, au Bois de Boulogne. Les familles y viennent passer leurs journées des dimanches, des fêtes, voire leurs vacances. On y boit, on y mange donc ; mais l'alcool est rigoureusement proscrit. Nos enfants étiolés du faubourg Saint-Antoine s'y ébattent joyeusement ; les papas et mamans connaissent une vie meilleure. On peut évaluer à 1.000 les familles qui fréquentent plus ou moins régulièrement cette Université populaire.

Pour Paris et la banlieue, il y a, actuellement, à peu près 25 Universités populaires, et 100 pour toute la France. Sans avoir pris l'extension de *la Coopération des Idées*, ni même sans s'inspirer toujours du large esprit qui a fait son succès, les autres Universités populaires font cependant une propagande par le fait qui est d'une importance capitale et dont il faut attendre d'appréciables résultats.

..

Après Moleschott, Mathias Duval soutient que « ce n'est pas tant contre l'abus même des boissons alcooliques qu'il faudrait réagir aujourd'hui, mais contre les conditions qui font de l'usage de l'alcool une nécessité impérieuse et fatale pour le travailleur ». Voilà

qui est bien dit. Mais quelles sont ces conditions ? Evidemment les conditions économiques, excès de travail, alimentation défectueuse, logis malpropre, mal aéré, exigu, insuffisance d'un salaire trop souvent incertain, etc. Et sans doute, ce sont là des facteurs qu'on ne peut négliger ; mais il faut bien se garder de les considérer seuls. On se réserverait des déceptions.

Une diminution des heures de travail, une assurance contre le chômage, une alimentation et un logement plus hygiéniques, un salaire plus haut, oui, tout cela, il le faut obtenir, plus encore pour l'idée éducatrice proclamée, le principe de justice affirmé que, pour le bien-être matériel réalisé. Mais il faut plus encore.

Une diminution d'heures de travail peut fort bien correspondre à une augmentation d'heures de cabaret. Comme dans les élections, l'alcool joue un grand rôle dans les grèves. Dans le Nord surtout, la plupart des meneurs sont des cabaretiers. Coupeau prend son vice durant un chômage. Les loisirs peuvent être la pire ou la meilleure des choses.

Une alimentation trop riche entraîne aussi bien l'ivrognerie qu'une alimentation trop pauvre. On boit pour tromper sa faim comme pour activer la digestion. Chez soi, quand le logis est confortable, on s'enivre aussi bien que chez le débitant. C'est peut-être dans la région la plus atteinte, la Normandie, qu'il y a le moins d'auberges.

Trop souvent, un plus gros salaire, surtout lorsqu'il est accidentel, lorsqu'il provient de veilles, a pour corollaire un excédent de recettes pour le cabaretier. A Paris, ce n'est pas dans les métiers pénibles et mal payés qu'on boit le plus. Pour dépenser quotidiennement 3 ou 4 francs d'apéritifs, de vin et de tabac, il faut

gagner au moins 7 à 8 francs, et avoir le temps de consommer tout cela.

Mais non plus, on l'entend bien, il ne convient de généraliser à l'inverse, comme ce patron de Londres, qui disait d'un de ses ouvriers : « Cet animal-là est un ivrogne incorrigible. Je le payais d'abord vingt shellings par semaine; il se soûlait chaque samedi. Je lui dis : « Vous gagnez donc trop d'argent ? Je ne vous donnerai désormais que dix-huit shellings. » Il continua de se soûler. A présent, je ne lui donne plus que quinze shellings; eh bien ! la brute se soûle encore ! » C'est ainsi qu'un journaliste, M. Cornély, je crois, a été un jour jusqu'à préconiser le pain cher c'est-à-dire, pour le pauvre, la famine.

Dans une étude sur « l'alcoolisme et les conditions du travail en Belgique », publiée par l'*Humanité nouvelle*, M. Vandervelde, député socialiste belge, après une enquête soigneusement menée, a pu classer les ouvriers belges, sous le rapport de l'alcoolisme, en trois catégories :

« 1° Des ouvriers agricoles, misérables, très avides d'alcool, mais relativement sobres parce que n'ayant pas assez d'argent pour boire ;

« 2° Des ouvriers mieux payés et très alcooliques, appartenant surtout aux métiers pénibles, répugnants et malsains ;

« 3° Des ouvriers chez qui l'alcoolisme tend à disparaître et dont la journée de travail est moins longue, les salaires plus réguliers. »

On peut classer de même les ouvriers français. C'est-à-dire :

1° Ceux qui sont trop surmenés, trop tenus, trop pauvres pour fréquenter assidûment chez le marchand de vins. L'alcoolisme, chez ceux-là, est latent, d'au-



tant plus redoutable socialement. Il couve. C'est la réserve formidable, jamais épuisée, que ne peuvent atteindre ni la restriction, ni la coercition, ni tous les procédés empiriques proposés jusqu'ici. C'est là qu'est la racine du mal ;

2° Ceux qui sont dans une situation meilleure, leur permettant de s'alcooliser. Là, il faut agir vite et directement, par tous les moyens. Non pas pour guérir, mais pour ne pas périr. C'est le navire qui fait eau ; l'essentiel est de durer jusqu'au port ;

3° Enfin, ceux qui sont l'élite ouvrière, mais chez qui, parfois, l'alcoolisme existe aussi, surtout sous la forme terrible de l'absinthisme. Chez eux, l'alcoolisme est conscient et voulu, si je puis dire. Il ne leur manque que des raisons de vouloir mieux. Ils doutent qu'il y ait un port, ou ils désespèrent de l'atteindre.

Ces quelques indications, encore qu'elles soient bien vagues, peuvent nous aider à trouver notre route et nous éclairer sur la valeur des moyens qui ont été employés jusqu'ici, ou préconisés. J'en ai déjà examiné quelques-uns. En voici d'autres.

\*  
\*  
\*

M. Paul Muller, au cours d'une étude sur *la question de l'alcoolisme en Suisse*, écrivait dans *l'Économiste français* du 5 décembre 1885 : « A côté des aliments parmi lesquels les aliments azotés, tels que la viande et le pain, produisent surtout la force nécessaire au travail musculaire, l'homme a besoin de stimulants : thé, café, boissons fermentées et distillées. Mieux on se nourrit, moins on est obligé de re-

courir au vin, à la bière et à l'alcool... Le vin est la boisson stimulante par excellence ; il est sain et généreux. Si l'ouvrier trouvait partout le vin à 0 fr. 60 le litre, il renoncerait à l'eau-de-vie... Le vrai remède à l'alcoolisme, c'est le pain, la viande et le vin à bon marché. »

Or, le vin est aujourd'hui, non pas à 0 fr. 60, mais à 0 fr. 30. Il a été à 0 fr. 20. L'ouvrier n'a pas renoncé à l'eau-de-vie.

Dans l'un des articles sur l'alcoolisme qu'il publia dans *l'Echo de Paris*, M. Jules Lemaître reproduisit une lettre fort curieuse d'un ouvrier cordonnier. J'en détache ces passages :

« Vous préconisez les cafés et restaurants de tempérance à bon marché, où l'ouvrier pourra se nourrir sainement au prix le plus minime ; eh bien ! Monsieur, permettez-moi de vous dire que, le jour où il y aura de ces restaurants à profusion dans Paris, il ne se sera jamais consommé autant d'apéritifs et d'absinthe.

« Ceci me conduit à vous dire, bien respectueusement, que vous ne connaissez pas l'ouvrier. Il est bien certain que l'ouvrier qui a un travail assuré, qui ne subit dans sa partie que peu ou pas de chômage, et qui a charge de femme et enfants, ou de père et mère, ayant la chance d'avoir une ménagère sérieuse et économe, celui-là profitera de votre œuvre. Mais, malheureusement, ce n'est que l'infime minorité. L'autre partie, qui chôme, faute de travail, six mois sur douze, qui, par ce seul fait, est toujours dans la misère, profitera aussi de vos restaurants à bon marché, mais en sens inverse de ce que vous espérez.

« Prenons un atelier de cordonniers. Je prends celui-là parce que je suis cordonnier. La majorité dira : — Je mange au restaurant à bon marché, où on boit de



la bière et de l'eau, parce que ça me permet de boire deux « bleues ». Je dépense 1 fr. 25 ailleurs sans mon absinthe. Là, je dépense 15 sous; je bois deux absinthes à 3 sous; ça fait 21 sous. Je boirai un demi-setier en sortant de la crèche. Ça fera 25 sous tout pareil, et je me serai bien calé. »

C'est très exact. J'ai pu observer, pendant tout le temps qu'il a fonctionné, un restaurant d'abstinence totale, et je sais qu'il obtenait des résultats tout à fait contraires à ceux qu'il se proposait.

Je m'empresse d'ajouter que le restaurant de tempérance, comme l'ont défini Mme et M. le docteur Legrain dans leur petit livre, *la Réforme du Cabaret et les Restaurants de tempérance*, et comme ils l'ont réalisé durant trois années, rue Saint-Bernard, est tout autre chose. Pour eux, le restaurant de tempérance n'est plus seulement un réfectoire économique d'où l'on exclut l'alcool, c'est le home collectif, un lieu de sociabilité, où l'on vit, en un mot, le complément de l'Université populaire, l'embryon du Palais du Peuple. Dans leur restaurant, on est aimable, fraternel, gai, il y a une bibliothèque, on y cause. Il agit donc bien moins par le bon marché et la qualité de la nourriture, l'interdiction de l'alcool, que par l'ambiance familiale, la propreté qu'on y entretient et la beauté qu'on s'efforce d'y mettre. Il est « automatiquement éducateur », « didactique par les yeux ». Il ne nourrit pas seulement, il élève. « Le beau, disent justement Mme et M. Legrain, suggère l'idée et le goût du beau, la propreté impose la propreté; le beau matériel et le beau moral ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Le peuple, l'homme le plus simple a plus qu'on ne croit l'appétence du beau et du bien. Plus qu'on ne pense, il jouit en face de ce qui est bien, il



vibre en face de ce qui est beau, il souffre de ce qui est laid et mal » (1).

A Rouen, les ouvriers du port qu'on nomme les « soleils » gagnent 3 francs par jour en moyenne. Là-dessus, ils dépensent 4 à 8 sous pour se nourrir, et le reste passe en eau-de-vie. Si bas que soit le salaire, il ne saurait donc l'être assez pour empêcher l'ivrognerie habituelle. Mais parfois un salaire très bas et un labeur rude et prolongé sont des freins. Dans ces métiers, l'autorité du patron est plus grande, son intérêt est d'avoir des ouvriers tempérants, et il exige la sobriété. Toutefois, il n'en est pas toujours ainsi. Les patrons débitants de boissons ne sont pas rares. J'extrais encore ceci de la lettre d'un ouvrier cordonnier publiée par M. Jules Lemaître :

« Il faut bien le dire, le patron a intérêt à ce que l'ouvrier boive, sachant parfaitement qu'avec ce vice il est toujours sans le sou ; et il le tient par là en lui faisant faire son travail pour un prix si dérisoire que vous ne vous en faites pas la plus légère idée. Voulez-vous une preuve ? Chez MM. X..., fabricants de chaussures, rue Z..., un contremaître de la maison est établi marchand de vins dans une maison attenante à la fabrique, avec l'autorisation des patrons. Ce monsieur vend toute espèce de liquide aux ouvriers. Et remarquez qu'il est expressément défendu de sortir pendant les heures de travail. On apporte les boissons à ces malheureux qui, quelquefois, se dépêchent de faire une paire ou deux de chaussures pour tou-

(1) Mme et M. le docteur Legrain ont installé depuis, et d'après les mêmes principes, un nouveau restaurant de tempérance, 99, avenue Ledru-Rollin. Il est à remarquer que la clientèle, nombreuse, se compose, en majeure partie, des membres de l'Université populaire.

cher de l'argent ; car le contremaître ne fait pas crédit. Et remarquez qu'il y a près de 500 ouvriers dans cette maison. »

Pour ma part, je connais un gros patron ébéniste du quartier de Charonne qui est établi marchand de vins. Naturellement, ses ouvriers sont tenus d'entrer et de sortir par la boutique. Malgré toutes les lois de défense contre le truck-system, j'ai connu également plusieurs patrons imprimeurs, dont l'un est actuellement un des chefs influents du parti socialiste, qui s'entendaient avec des cabaretiers et confiaient directement à ces singuliers banquiers la paye de leurs ouvriers.

Heureusement, ce sont des exceptions, surtout dans la grande industrie. Un industriel de Rouen disait au docteur Brunon :

« L'alcoolisme est une cause capitale d'infériorité pour l'industrie française. Elle tend à la ruine du patron et au chômage de l'ouvrier. L'ouvrier, sous l'influence de l'alcool, produit moins tous les ans. Par suite du chômage, il touche moins ; il dépense au cabaret une partie de sa paye : il y a donc appauvrissement pour lui. Le patron, par suite du chômage de l'ouvrier, a plus de peine à faire exécuter les travaux en temps utile. Ils lui coûtent plus cher : il y a donc réduction des bénéfices. Mon industrie a perdu la moitié de ses fabriques, dont le produit a été remplacé par une importation équivalente de produits étrangers obtenus à bas prix, grâce à la différence de main-d'œuvre. »

Un autre concluait : « Il n'y a plus de bons ouvriers. Tous boivent. Ils sont plus payés qu'autrefois, ils travaillent moins et moins bien. Tous sont des ivrognes. Toute la question sociale est dans l'alcoolisme des ouvriers. » Celui-là exagérait. C'est ce que



lui eût remontré aisément M. Harduin, qui, dans un article du *Matin*, écrivait naguère, au sujet de l'opposition énergique que les ouvriers australiens, américains, anglais font aux ouvriers chinois :

« Pourquoi ? Oh ! c'est bien simple : toutes les qualités, toutes les vertus que l'on recommande à l'ouvrier européen, l'ouvrier chinois les possède à un haut degré.

« Il est sobre, économe, travailleur, se contente de peu. Il est soumis, à la condition qu'on respecte les engagements pris envers lui, n'éprouve le besoin d'exercer aucune revendication, reçoit le salaire convenu et s'en déclare satisfait.

« Une perle, comme vous voyez. Or, c'est précisément parce qu'il n'a aucun des défauts de l'ouvrier européen que celui-ci ne veut de l'ouvrier chinois à aucun prix.

« Il ne tient pas à souffrir de la comparaison, estimant d'ailleurs que les défauts ont du bon. La preuve en est qu'on le paye plus cher que le Chinois et qu'il est arrivé à traiter avec son patron d'égal à égal. Il n'en serait pas là s'il n'avait eu que des qualités. »



Il y aurait aussi beaucoup à dire sur ce qu'on a appelé l'enseignement anti alcoolique. En général, l'ouvrier n'ignore pas que l'alcool, personnellement, lui fait du mal. Et c'est si vrai, qu'il lui arrive de commander, au lieu d'une absinthe, une « correspondance pour Charenton ». Sa vie est trop triste pour qu'il y tienne beaucoup ; s'il trouve dans l'alcool une heure de joie et d'oubli, il accepte par avance d'en payer le prix, et il se soucie fort peu de ce que devient son foie, ses reins, son estomac et son cerveau.



Nous devons en convenir, cet enseignement est souvent puéril, et quelquefois immoral. Par exemple, les affiches antialcooliques — ne parlons pas du texte — sont presque toujours d'une laideur à faire pleurer. « Quand on a vu cela, me disait un jour un camarade, on va se consoler en prenant une absinthe. »

Prenons garde ! Toutes ces questions sont infiniment complexes et délicates. Soyons persuadés que ce qui abaisse, diminue, affaiblit, les procédés mécaniques, les suggestions, les prosélytismes imprudents, les exagérations de l'idée fixe vont contre le but.

Ne biaisons pas. Abordons franchement le problème.

Au nom de quoi veut-on que l'ouvrier se prive de la seule joie qu'on lui ait laissée ? Au nom de qui lui commande-t-on le devoir ? Les cieux sont désespérément vides. La civilisation n'est pas pour lui, c'est lui qui est pour la civilisation ; il est broyé quand il devient inutile. Il sait pertinemment que sa vie de misère, d'incessant labeur, n'aura aucune compensation ultraterrestre, et que l'or est un dieu implacable. Il n'ignore plus que les prescriptions de la morale ne sont que les supports nécessaires d'une société dont il ne peut souhaiter la conservation. Que lui importent, et vos exhortations de moralistes, et vos prévisions menaçantes d'hygiénistes et de médecins ! Peuvent-elles diminuer le taux croissant des suicides ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, elles ne sauraient avoir plus d'effet sur l'alcoolisme.

Est-ce à dire qu'il faille se croiser les bras ? Nullement. Mais l'alcoolisme n'est pas un accident, c'est la conséquence de notre grande crise morale et sociale. Ce n'est pas, entendons-nous, une question économique seulement, comme l'affirment les socia-

listes, c'est toute la question morale de ce temps, et par là, l'une entraînant l'autre, toute la question sociale. Il y faut donc plus qu'une vague philanthropie, plus que de bonnes intentions, plus qu'un empirisme de spécialistes : il y faut une volonté profonde de l'ordre définitif, comme il peut être institué dans les esprits et les institutions, par la liberté et la justice.

Oui, il est un enseignement antialcoolique que nous devons diffuser. Mais ce n'est pas celui qui se borne à exhiber des pièces anatomiques avariées ou à faire danser des cobayes intoxiqués. C'est celui qui fait appel à la solidarité de classe, qui propose une civilisation à laquelle tous participeront, qui invoque un idéal. C'est celui que je vous demande d'approuver dans cette réunion et d'organiser dans toutes les sociétés antialcooliques.

Voici un exemple de ce qu'il faut dire, de ce qu'il faut commencer de faire.

Après Laveleye, Ad. Coste a dit : « J'estime à un minimum de 100 francs par an l'épargne qu'un ouvrier renonçant énergiquement et pour toujours à l'alcool pourrait réaliser facilement. En vingt ou vingt-deux ans, cela ferait un pécule qui ne serait pas moindre 3.000 francs par individu. Les quatre millions d'ouvriers de l'industrie française se trouveraient à la tête d'un capital de 12 milliards de francs, c'est-à-dire que, syndiqués, ils pourraient conquérir la majorité dans les assemblées d'actionnaires de presque toutes les grandes industries du pays, chemins de fer, entreprises de transports, mines, forges, gaz, eaux, etc. » Et j'ajoute, si l'on ne se contente plus de l'épargne simpliste, si l'on s'organise dès maintenant et au fur et à mesure des forces, si l'on impose à l'État de respecter toute la liberté effective des associations,

si l'on joint à l'épargne de l'abstinence les bénéfices de la production coopérative, les trop perçus de la consommation coopérative, ce n'est plus en vingt ans que les ouvriers se rendraient maîtres de la situation économique, mais en huit, en cinq ans.

Voilà le but qu'il faut montrer. Cela peut réveiller l'âme populaire et lui donner une volonté, une discipline, un enthousiasme.

Certes, ce n'est pas tout. En s'élevant l'homme découvre d'autres espaces. Ayant établi la justice sociale, l'ouvrier connaîtra d'autres angoisses, il aura d'autres exigences. Mais s'il n'a pas le bonheur, il aura la dignité ; s'il n'a pas le repos, il aura la noblesse, — et cela suffira pour le préserver des rechutes. On ne se propose pas de supprimer la souffrance, mais de l'ennoblir.

Il n'y a pas de fin à la tâche humaine ; à tout le moins, celle qui nous sollicite est précise, impérieuse. Ne la différons pas, n'hésitons pas à l'entreprendre. Plus nous tarderons, plus elle sera difficile.

\* \*

Je me résume.

L'alcoolisme est une maladie morale, et son remède est dans l'éducation.

L'alcoolisme est une maladie sociale, et son remède est dans l'ordre.

Les groupements ouvriers sont nécessairement éducateurs, et ils préparent l'ordre nouveau. Ils disciplinent l'individu, ils organisent la collectivité. Parce qu'ils sont, essentiellement, ils font tout ce qui est à faire d'efficace contre l'alcoolisme.

Les syndicats ouvriers agissent en imposant de



meilleures conditions du travail, en ségrégeant les retardés, les inadaptés, les dégénérés, le « résidu » en un mot, en rappelant dans leurs journaux les dangers de l'alcoolisme et qu'il est le pire obstacle à l'émancipation ouvrière, en donnant l'esprit de solidarité collective. — Ils agiront surtout, avec les associations de production, en supprimant le salariat, en organisant le travail.

Les coopératives agissent en se substituant au petit commerce et en faisant cesser ainsi ses excitations à boire, en répartissant des produits sains, au juste poids et au juste prix, en donnant à leurs membres l'esprit d'association et la conscience des devoirs nouveaux et des responsabilités qu'ils comportent, en excluant les spiritueux, en conseillant la tempérance. — Elles agiront surtout en supprimant et en organisant la consommation.

Les Universités populaires agissent par l'enseignement antialcoolique sous toutes ses formes, par les distractions élevées, en affinant le goût, en éveillant les curiosités intellectuelles. — Elles agiront surtout en formant l'âme de la démocratie et en organisant la liberté.

L'alcoolisme, au demeurant, n'est que l'aspect contingent d'un mal profond, qui n'a pas sa source dans l'alcool. L'alcoolisme n'est pas par l'alcool, il est par l'homme. Qu'on proscrive l'alcool, qu'on répète les lois et Dracon, l'ivrognerie disparaîtra peut-être, mais le mal se manifestera sous une autre forme, tout aussi nocif.

Les groupements ouvriers vont aux racines, en émancipant le peuple, en le libérant du salariat qui avilit, de la misère qui déprime, de l'ignorance qui rabaisse, de l'incertitude du lendemain qui affole, de

l'irresponsabilité des pauvres, des esclaves et des brutes, du scepticisme et de la négation qui désespèrent. Ils élèvent l'âme, fortifient la volonté, élargissent l'esprit. Ils préparent des hommes qui ne seront plus les moyens d'autres hommes, qui ne seront plus les serfs de leurs instincts, des hommes qui n'auront plus besoin de craindre pour obéir, d'avoir faim pour travailler et d'être ivres pour ne plus souffrir de leur déchéance.

La solution du grave problème qui nous occupe est toute dans le développement des groupements ouvriers. S'ils font peu encore, c'est qu'ils ne peuvent pas beaucoup. Ils feront plus quand ils pourront plus. Il faut leur donner la force.

Demain, toute la société sera ouvrière, les groupements ouvriers, hormis les syndicats, ne sont fermés à personne. C'est là qu'est la place de tous ceux qui, franchement, comme vous, veulent guérir notre société de l'alcoolisme.

Messieurs, il faut comprendre la démocratie, il faut s'assimiler au peuple, être avec lui, toujours, même dans ses égarements. Travaillons sans arrière-pensée à lui transférer les pouvoirs politiques, économiques, intellectuels. C'est à ce prix qu'on évitera les cataclysmes.

Sans doute, le peuple use mal des libertés, des puissances qu'il a déjà conquises. Laissons faire, il doit apprendre la liberté. C'est dans la liberté qu'est sa force. Ne soyons pas de ceux qui veulent une démocratie à leur logique, qui ne font pas assez confiance à l'action libre des masses et qui sont trop sûrs de leurs personnels syllogismes.

Pour conclure, Messieurs, je vous demande d'adopter les vœux suivants :

1° Que tous les groupements ouvriers, syndicats, coopératives, Universités populaires, etc., obtiennent, au même titre que les sociétés reconnues d'utilité publique, sans condition, la capacité complète, juridique, civile et morale;

2° Que la patente commerciale ne soit pas appliquée aux coopératives;

3° Que les Universités populaires soient exonérées de toute imposition;

4° Que l'association sous toutes ses formes soit préconisée, appuyée par les sociétés antialcooliques.

G. DEHERME.

P. S. — *Congrès national contre l'alcoolisme.* — Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi matin 29 octobre. *M. Raoul Briquet* défend les mêmes idées que *M. Deherme*.

« Il croit pouvoir affirmer que le prolétariat organisé est parvenu à une conception très nette de la nécessité de la lutte antialcoolique.

« Il passe en revue les raisons qui poussent l'ouvrier au cabaret, « ce salon du pauvre », et émet l'avis que la lutte antialcoolique trouvera une puissante aide dans les groupements ouvriers, qu'il y a lieu d'étendre, de développer et d'encourager.

« Divers orateurs, parmi lesquels *MM. Pothier, le docteur Pierre*, tout en admettant que les groupements ouvriers peuvent exercer une action bienfaisante, se sont opposés à ce que le Congrès sanctionnât les conclusions du rapporteur, à cause de leur caractère politique.

« Et, après une intervention de *M. Guieysse*, réclamant néanmoins un encouragement pour les efforts du prolétariat, *M. le Président* clôt la discussion, en disant que si le Congrès accepte avec reconnaissance le concours des sociétés ouvrières, il n'a pas à examiner la forme de leur action, ni à réclamer les mesures législatives pouvant fortifier leur puissance. On ne peut entrer dans cette voie, qui serait dangereuse, les différents organismes sociaux



pouvant solliciter des vœux en leur faveur, sous prétexte de lutte antialcoolique. M. Cheysson fait voter à l'unanimité une résolution qui, tout en ménageant l'indépendance des congressistes, leur permet d'affirmer leur sympathie à la classe ouvrière et aux efforts qu'elle fait pour se libérer du joug de l'alcool. »

I. *Le Congrès,*

*Emet le vœu que les syndicats agricoles qui ont rattaché à leur rôle, d'abord purement économique, tout un ensemble d'institutions sociales, fassent aussi de vigoureux efforts pour combattre l'alcoolisme dans les campagnes.*

II. *Le Congrès,*

*Considérant le rôle essentiel des syndicats ouvriers dans la lutte contre l'alcoolisme, envoie ses félicitations à ceux de ces syndicats qui sont entrés résolument dans cette voie.*

*Il demande qu'à l'exemple de la Belgique, les groupements ouvriers prêtent leur concours énergique à la lutte antialcoolique, soit en entrant dans les ligues existantes, soit en créant des sociétés spéciales dans ce but.*

III. *Le Congrès,*

*Considérant que si l'alcoolisme engendre la misère, il arrive aussi trop souvent que la misère engendre l'alcoolisme,*

*Envoie l'expression de sa fraternelle sympathie aux victimes de la misère et appelle de ses vœux le jour où un bel effort de solidarité et de prévoyance humaine aura tari cette source de l'alcoolisme.*

IV. *Le Congrès,*

*Considérant que les sociétés coopératives de consommation, délivrant leurs membres de la tutelle des débiteurs, ont pour mission non seulement de procurer à bon compte à leurs membres les objets dont ils ont besoin, mais encore d'améliorer leur situation matérielle et morale,*

*Considérant que la lutte contre l'alcoolisme est un des moyens les plus efficaces d'obtenir cette amélioration,*

*Emet le vœu que ces sociétés adhèrent toutes à la campagne antialcoolique, et appliquent dans leurs relations avec leurs membres toutes les mesures propres à refréner la consommation de l'alcool.*

## Le Problème du beau dans la Nature

### ET DANS L'ART (1)

*Solutions du Père André, de Diderot,  
de Charles Blanc et de Taine*

Bien que dans la conversation courante comme dans le langage écrit les expressions « beau et beauté » reviennent sans cesse, elles ne correspondent pas à une action universellement acceptée.

Le Beau n'a pas échappé au doute et à la négation. De même que la religion, la morale, la matière, l'esprit, le Beau a ses incroyables ou tout au moins ses sceptiques.

N'en serait-il pas du Beau comme de la religion ? (Ruskin a voulu fonder la religion de la Beauté.) Et le Beau, soit dans la nature, soit dans l'art, serait-il, non matière à vérification expérimentale et à déduction logique, mais seulement article de foi intime et de conviction non démontrable ?

A combien de choses instinctivement appliquons-nous le terme « beau » ! Une belle femme, un beau tableau, une belle statue, un beau paysage, une belle fleur, un beau cheval, une belle action... Néanmoins, dans l'inconscience du vocabulaire courant et banal, si l'on dit une belle rose, on ne dira pas un beau par-

(1) Conférence faite le 9 février 1904, à la *Coopération des Idées*.

fum; si l'on dit une belle soupière on ne dira pas une belle soupe. Les odeurs et les saveurs nous paraissent étrangères à l'idée de Beauté. Quelque instinct en nous discerne les choses belles, décoratives, admirables, édifiantes, d'avec les objets serviles, utiles simplement profitables !

Un coup d'œil sûr fait-il démêler dans les multiples et touffus aspects de l'univers changeant l'élément beauté ?

Autre chose est de savoir *ce qui est beau*, et autre chose de savoir *ce que c'est que le beau*.

C'est la première question. La seconde interrogation que je me pose se formule ainsi :

Comment l'artiste transcrit-il dans ses œuvres le Beau apparu dans la nature et en puissance dans l'esprit ?

## I

Y a-t-il une Beauté en dehors de nous ?

En admettant que l'esthétique n'ait à considérer que l'action sur notre imagination et notre simplicité, il faut expliquer pourquoi telle ligne, tel son, ou plutôt tel assemblage, telle combinaison, telle texture de syllabes et liaison de matériaux passe à travers nos sens pour impressionner notre âme.

Sert-il à quelque chose de dire que la ligne horizontale exprime le calme, le repos, la sérénité, tandis que la ligne verticale éveille au contraire une idée de lutte, d'énergie, d'élan et d'effort ? de faire remarquer que le serpent par la tortuosité de sa marche et son rampement au ras du sol rejoint au fond de nous-mêmes l'antipathie instinctive contre tout ce qui est bassesse et perfidie ? De dire, avec le poète, qu'on se



sent des ailes lorsqu'on voit passer un oiseau dans les cieux ?

Il faudrait expliquer comment s'établit cette correspondance entre les modalités de la matière et les émotions de notre conscience.

Pourquoi un son nous émeut-il différemment s'il est grave, ou s'il est aigu ? Pourquoi une cadence de mots, une vibration d'air rythmée nous poussent-elles à aimer ou à haïr ? Pourquoi le bleu du ciel éveille-t-il en nous une idée d'espérance et de consolation ? Pourquoi le noir répond-il à nos sentiments de tristesse ? Pourquoi la fuite d'une rivière nous induit-elle en mélancolie ? D'où vient que le souffle d'automne alimente nos rêveries ? Y a-t-il une âme des choses qui sympathise avec la nôtre ?

Constatons sans vouloir expliquer, et demandons-nous si l'on doit reconnaître, hors de nous et en nous, dans l'univers et dans notre esprit, dans les objets de la création et dans les œuvres d'art, quelque chose qui mérite le nom de Beau, et si ce n'est pas le Beau qu'il faut constater dans les choses qui émeuvent ou qui traduisent l'émotion ; quelles appellations donner à ce frisson qui nous prend devant les merveilles du monde et les chefs-d'œuvre du génie humain ?

Je n'emploierai pas pour le moment le mot Beau, ni celui de Beauté. Evitant le terme qu'il s'agit de définir, je dirai l'émotion, l'impression, ou mieux l'admiration.

## II

Dans la nature, nous disent plusieurs esthéticiens, c'est l'unité et l'harmonie qui impressionnent notre âme. Nous admirons un paysage quand il s'encadre dans un horizon « à souhait pour le plaisir des yeux »

le plus varié, le plus riche en aspects et en contrastes; nous admirons ce paysage parce que sa variété se ramène à l'unité, parce que ses plans étagés et ses lignes enchevêtrées obéissent à une direction maîtresse, parce que son fourmillement de détails et sa multiplicité d'accidents se fondent et s'absorbent dans une harmonie totale.

Et cependant les spectacles simples et uns opèrent avec non moins de force sur notre sensibilité esthétique. Le ciel, la mer, un chêne nous donnent le frisson admiratif. Un minuscule objet, une pierre précieuse ou même un caillou, une perle, un diamant, une fleurette éveillent tout autant d'émotion en nous qu'une chose géante.

La monochromie, la monotonie de certains aspects seraient non moins suggestives d'impression que la richesse des couleurs et la variété des lignes.

La ligne de la mer à l'horizon, l'azur du ciel sans nuage, l'étendue du désert agiront avec d'autant plus de puissance sur nos facultés qu'il y aura plus de simplification et de rigueur dans ces spectacles d'une seule teneur dépouillée et nue.

Ce qui impressionne la sensibilité humaine, c'est l'instantanéité et la condensation des effets. Mais l'homme qui vibre en présence d'une merveille faite d'unité et de simplicité sera non moins fortement saisi par la variété, la richesse de détails, *le luxe des contours*, des inflexions, des nuances, des gammes de tonalités, à condition, fait remarquer Diderot, *qu'il y ait harmonie et accord dans le total*. Et Charles Blanc d'observer, dans cet ordre d'idées, *que l'homme qui a deux yeux n'a qu'une seule vue*. L'immensité des spectacles les plus étendus et les plus fourmillants tient dans le cadre du rayon visuel. Par

la disposition de l'appareil optique, la simultanéité d'impressions oculaires résulte de la vue d'une innombrable quantité d'objets disséminés dans l'espace. De même deux oreilles, une seule ouïe. Dans un accord, vous avez l'audition de plusieurs notes en faisceau harmonieux. Il semble donc que nous soyons régis par la loi de l'unité et de la concordance dans nos sensations visuelles et auditives.

### III

Le Beau est-il le vrai ?

Diderot dit que « le beau, c'est le vrai, le vrai relevé par des circonstances possibles, mais rares et merveilleuses ». Le vrai à la base. De cette assise, l'homme s'élançait vers le mieux et le parfait. La ressemblance de l'objet d'art avec l'objet de nature n'est pas le seul critérium du mérite de l'œuvre. Un peintre de nature morte charme en reproduisant des choses sans charme. Ce n'est pas seulement parce qu'il apporte dans son travail des scrupules d'exactitude et de fidélité de rendu, c'est parce qu'à la vérité de l'original il joint la sincérité et la vivacité de son impression personnelle.

L'idéal n'est pas l'imaginaire. L'idéal, c'est la concentration et l'accentuation du réel. L'idéal consiste à aller plus loin que la nature, mais dans le sens de la nature, comme Léonard de Vinci, qui rencontrait l'idéal sans effort en continuant le réel.

### IV

Le père André, Diderot, Charles Blanc, Taine s'accordent à considérer l'unité comme constituant la



forme et l'essence du beau. Diderot appelle beau hors de lui tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans son entendement l'idée de rapports ; et beau par rapport à lui tout ce qui réveille cette idée. Charles Blanc, sans assigner la perception des rapports pour fondement du beau, donne à l'art la mission de manifester le beau, dont la nature contient les germes, en débrouillant ce qui est confus, en simplifiant ce qui est compliqué, en éclairant ce qui est obscur ; mettre de l'ordre dans les phénomènes de la matière, c'est la même chose qu'y faire régner l'unité.

Taine resserre dans une formule concise la loi de production du beau : « L'Art tout entier tient en deux paroles : manifester en concentrant. » Il assigne comme but à l'œuvre d'art de rendre dominateur un caractère notable au moyen de la convergence des effets. C'est ainsi que l'artiste crée des mondes. Or, il y a autant de mondes que d'esprits.

M. Séailles dit que « le génie tend à créer un monde qui soit tout à lui ». Cette pensée, tirée de son *Essai sur le génie de l'Art*, contient en germe tout développement de la théorie du Beau dans la nature et dans l'art.

Il ne semble pas impossible et anti-rationnel à ce philosophe de tenter la fusion des choses extérieures — lesquelles contiennent les éléments de la construction artistique — avec l'esprit qui, en dégagant et rassemblant les matériaux épars dans le chantier de l'univers, achève l'œuvre de la nature par la création d'un monde humain.

## V

L'Art à la lettre nous ravit, puisqu'il nous trans-

porte dans tous les univers et dans tous les siècles. Il nous dispense du voyage, nous autres parisiens.

Fréquentez les salles du Musée du Louvre, et vous y verrez, sans dépense appréciable de temps et sans dépense d'argent (puisqu'on a renoncé à y installer des tourniquets), l'Égypte, l'Assyrie, la Grèce, l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les mers et les plaines, les cieus et les montagnes, le monde de la Bible et de l'Évangile, les paysages de la Fable, la Renaissance, les Empires, les Républiques, l'antique, le moderne, le contemporain.

Et ce n'est pas assez dire.

On voit au Louvre ce que l'œil n'a jamais vu. Le merveilleux, les apothéoses, les métamorphoses, les métempsychoses, les ascensions, l'invisible et l'inconnaissable tombent sous nos sens. *Le noli me tangere* est abrogé. On touche l'idéal avec la vue, ce toucher de l'âme. Ce qu'exceptionnellement, et dans le paroxysme de l'extase, des voyants ont entrevu dans une lueur de rêve, nous le contemplons à notre aise et quotidiennement — sauf le lundi — à la lumière de notre pâle soleil.

Rembrandt à lui seul renouvelle les prodiges des Écritures. Devant ses *Pèlerins d'Emmaüs*, on lui applique la phrase de Diderot : « Qui est-ce qui a vu Dieu ? C'est Raphaël ; qui est-ce qui a vu Moïse ? C'est Michel-Ange ».

Oui, Rembrandt a certainement vu le front du Christ s'auroler soudain dans le caveau sombre où le divin Revenant du Calvaire s'est attablé avec les disciples découragés et las de leur marche du soir. Titien et Corrège, de leur côté, ont vu des « Après-midi de Faunes ». Nymphes, satyres, Cupidon, Vénus, Jupiter, Antiope, dans le velours des ombres et la

chanson des fontaines, reconstituent sur quelques centimètres de toile les paysages peuplés de la mythologie.

Le passage des âmes à travers les enveloppes de chair, les incarnations des dieux, la joie de vivre selon les lois de la nature dans l'ivresse du grand Pan, tout le paganisme respire à côté du christianisme qui, par le pinceau d'Angélico, de Fiésole, exalte la souffrance et le renoncement chez les ascètes en consommation du corps sous leurs tuniques bleu de ciel.

Les Primitifs se sont fait un monde tout à eux. Dans la nature qu'ils extériorisent comme une projection de leur rêve, rien ne dérange la méditation. Les arbres, les montagnes, les horizons apparaissent sans matérialité. L'effacement des couleurs, les ciels d'or, les sentiers étoilés de fleurettes, les troncs effilés, les pentes bleuies que gravissent des personnages nimbés s'harmonisent avec les piétés et les détachements. Les Primitifs n'ont besoin que d'une teinte d'azur pour refléter leur âme.

Mais, à côté de leur monde irréel et extatique, les paysages de Watteau, ses parcs aux fêtes galantes, pour n'être pas mystiques, n'en sont pas moins délicieusement impossibles. *L'Embarquement pour Cythère* nous enlève en pleine allégorie dans le fugace et l'aérien, où il y a de la féerie jusque dans le pli des jupes et les mouvements de tête de ces passagers en partance pour l'île fabuleuse de l'Amour éternel.

Le spectacle de ce qu'on n'a jamais vu nous attire ; mais nous goûtons de même le spectacle du « déjà vu ». Le Musée du Louvre abonde en représentation de la vie dans ce qu'elle a de simple, d'habituel, de vulgaire, et de non moins attractif. A côté des prodiges de Véronèse, de Rubens, du Titien, du mirage



de splendeurs éblouissantes, se lisent des pages d'intimité, des intérieurs de Van Ostade, des natures mortes de Chardin, qui reposent du somptueux et de l'éclatant. Par contraste avec la solennité des paysages de Poussin, et la magie des couchers de soleil de Claude Lorrain, comme émeut *le Buisson* de Ruysdaël, dont le charme est fait précisément de l'absence d'inattendu et de rare dans cet aspect d'un chemin montant de campagne où passe un homme harassé, une bourrée sous le bras avec ses chiens ! Les frères Lenain nous apitoient rien qu'en nous faisant assister à un repas de paysans dans une chaumière où le décor d'indigence s'harmonise avec l'épuisement de ces travailleurs de la terre. Ils sont plus expressifs dans cette trêve du travail que dans le travail même. Leurs faces de jeûne, leurs yeux de fièvre témoignent d'une hérédité d'abstinences qui consume leur race pour le pain des hommes, et c'est ainsi qu'une visite au Musée du Louvre, commencée dans les magnificences des fêtes vénitiennes, se termine par une impression d'attendrissement et de reconnaissance devant la peine du laboureur français.

AUGUSTIN CABAT.

---

## L'Éducation chez les Grecs (1)

---

Nulle part ailleurs que dans une U. P., ce n'est mieux le lieu pour parler d'éducation, car c'est à l'U. P. que, en même temps qu'une instruction supérieure, on doit venir chercher une éducation morale supérieure.

(1) Résumé d'une conférence faite à la *Coopération des Idées*.



Grec sur la tablette enduite de cire pour lui enseigner l'écriture, lui donne quelques notions d'arithmétique, lui fait lire, dès qu'il est en état de le faire, des vers empruntés aux meilleurs poètes, ce qui a pour but de développer en lui le sens moral.

C'est ensuite l'enseignement musical, — qui figurait la culture morale sous sa forme la plus ancienne — qui se donne chez le cithariste, improprement appelé ainsi, puisqu'il apprend le jeu de la lyre. La musique est destinée surtout à développer le sentiment de l'ordre, à faire aimer l'harmonie dans la vie.

C'est après la gymnastique, qui s'apprend dans la palestre, chez le pédotribe. Les principaux exercices sont : la course, le saut, la lutte, le lancement du disque, le lancement du javelot. Comme la musique, la gymnastique doit être un enseignement moral, dont le but est de fortifier l'âme aussi bien que le corps.

C'est enfin l'étude du dessin, de la métrique, de l'histoire, de la morale, de l'astronomie, études qui mènent le jeune homme au seuil de l'éphébie, à dix-huit ans, où il doit rester jusqu'à vingt. L'éphébie est l'apprentissage du métier militaire ; cette période de l'éducation manque d'intérêt.

Les Grecs ont été des maîtres dans l'art d'éduquer les enfants. Ce qu'ils veulent, c'est former des hommes, et non des prodiges. Quant à notre système d'éducation, il est à refaire entièrement, mais nous ne devons pas imiter scrupuleusement les Grecs, conduire les études de nos jeunes gens comme ils conduisirent les études des leurs : les conditions de vie sont tout autres, notre manière de concevoir les choses absolument dissemblable. Nous devons, tout simplement, nous inspirer des idées qui les dirigeaient pour les appliquer à notre façon de vivre.



Un statuaire qui, à notre époque, se rapprocherait le plus des Grecs ne serait pas celui qui les imiterait, qui ferait des hommes et des femmes dans les attitudes calmes, nobles, majestueuses qu'ils donnaient à leurs statues. Non, les statuaires qui se rapprochent le plus des Grecs sont certainement Rodin et Constantin Meunier. Pourtant, quelle différence entre un groupe de Rodin et une déesse de Praxitèle.

C'est aux femmes, aux mères, qui ont le rôle le plus beau et le plus doux à remplir, puisqu'elles sont les éducatrices, à nous faire des générations d'êtres libres et généreux.

LUCIEN-ANDRÉ LICHY.

---

## Les Livres qui font penser

---

*L'Apprentie*, par GUSTAVE GEFFROY, 3 fr. 50. (E. Fasquelle, éd., 11, rue de Grénelles.) — Ce maître écrivain ne s'intéresse qu'à la vie, qu'elle soit activité, pensée ou beauté. Se proposant, j'imagine, de donner une évocation de Paris, il prend ce titre, *l'Apprentie*, et il va aux humbles. A l'heure présente, il y a peut-être de plus habiles manieurs de mots, je ne connais pas d'écrivain plus probe, j'entends plus puissant. L'action, les vertus, les vices, les drames, les héroïsmes, les simples âmes des faubourgs, c'est tout Paris. L'autre Tout-Paris, celui des boulevards, ça ne compte plus.

Mais, ici, il faut presser la vie, il faut découvrir des âmes, et c'est un peu plus difficile que de déshabiller les belles madames du faux faubourg selon des procédés connus.

*L'apprentie* a sept ans en 1870. C'est la guerre. Elle voit le siège, elle entend le canon, autour d'elle on ne se cache pas pour souffrir, aimer, haïr et mourir. Puis, c'est la Commune, la répression implacable. Un de ses frères

a été tué à Buzenval, l'autre est assassiné, au « Mur » sinistre, par les capitulards. Ainsi débute son apprentissage de la vie.

Après, c'est quasiment la misère, malgré le travail. Le père, usé, se laisse aller à boire, la sœur frivole glisse au trottoir; mais la mère, cœur héroïque, durant des années, lutte toujours. Autour, dans le faubourg grouillant, c'est le crime et le labeur, le vice et le dévouement, toute la force, cynique, rusée ou courageuse, de l'instinct de vivre, de la soif d'oublier. Voilà l'apprentissage de Cécile. Ce sera une énergie, car elle s'ouvre, frémissante, à la leçon terrible des choses. Tout est d'une formation tragique, un être vivant, une société plus juste, un monde, ou une âme de petite fille.

Gustave Geffroy a brossé en maître le décor prestigieux de ces activités essentielles, et il les a animées de toute son émotion d'artiste, d'une sympathie profonde pour les misères absurdes de ceux qui produisent les richesses. C'est autrement sûr et puissamment vrai que le *Paris* de Zola.

Celivreestjustementdédié « aux filles de Paris, en témoignage d'une époque barbare ». Faisons-le lire aux filles du peuple. Elles y puiseront peut-être la volonté de penser et le désir fécond d'une vie plus haute.

**Nouveau programme de sociologie. Esquisse d'une introduction générale à l'étude des sciences du monde surorganique**, par EUGÈNE DE ROBERTY, 5 francs. (Félix Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain.) — Un livre de Roberty ne se résume point. C'est déjà, le plus souvent, un résumé d'une science, la plus vaste, la plus touffue de toutes les sciences, que l'auteur s'efforce de baser et de définir. Cela est mieux marqué encore dans ce dernier ouvrage où M. de Roberty s'est proposé d'abord de condenser les principes essentiels de sa philosophie, les lois de sa méthode et les raisons de sa direction principale.

D'ailleurs, à l'occasion des œuvres antérieures de M. de Roberty, j'ai à maintes reprises parlé de ses théories originales et fortes, et peut-être me sera-t-il possible, avant peu, de publier une étude complète sur ce penseur.

Retenons seulement que, jusqu'ici, l'empirisme sociolo-



gique n'a servi en rien aux progrès humains. Les faits ont passé, et leur connaissance, sans influencer sur la conduite sociale des individus et des collectivités. Il n'en serait certainement pas de même d'une science constituée. On voit donc, dès lors, combien il importe de suivre les travaux des penseurs qui assument cette tâche d'établir les règles formelles du monde surorganique.

On ne saurait se prononcer encore sur l'hyperpositivisme de Roberty. Il y a de grandes lumières, mais bien des points restent obscurs. D'après l'auteur, cette doctrine comprend : « 1° Une hypothèse fondamentale sur la nature du phénomène surorganique ; 2° une méthode particulière appropriée à l'étude des faits de cet ordre ; 3° une loi générale embrassant la totalité des phénomènes sociaux et faisant ressortir leur étroite corrélation, qui gouverne l'ensemble de leur évolution. » Elle est loin d'être complète. Mais elle l'est plus qu'aucune autre. Il convient donc de lire les ouvrages de M. de Roberty, et celui-ci entre autre qui est le plus général.

La meilleure manière de donner un aperçu des matières qui y sont traitées me paraît être de publier la liste des titres de chapitre.

*Livre I. — Le surorganique dans l'univers. —* Ch. I. Introduction. — Ch. II. Une hypothèse sur la nature du phénomène surorganique. — Ch. III. Une méthode particulière de recherche et de contrôle. — Ch. IV. Une loi générale d'évolution.

*Livre II. — Les modes essentiels de la pensée sociale. —* Ch. I. La pensée analytique et hypothétique. — Ch. II. La pensée synthétique et apodictique. — Ch. III. La pensée syncrétique et symbolique. — Ch. IV. Une lacune dans la nomenclature des arts. L'amour et l'amitié considérés comme de larges manifestations esthétiques. — Ch. V. La pensée pratique et téléologique. — Ch. VI. Le concept sociologique de liberté.

*Livre III. — Les prodromes d'un ordre moral nouveau. —* Ch. I. La totalisation différentielle du savoir et ses conséquences. — Ch. II. La déchéance des religions et des métaphysiques. — Ch. III. Les fausses théories de la connaissance. — Ch. IV. Les thèses gnoseologiques du néo-positivisme. — Ch. V. Le nihilisme conceptuel.



**L'A B C de l'argent**, par ANDREW CARNEGIE, traduit de l'anglais par ARTHUR MAILLET, 3 fr. 50. (E. Flammarion, éd., 26, rue Racine.) — M. Carnegie se pique d'être économiste. Il est donc optimiste. C'est un heureux caractère. Milliardaire, il croit encore que l'argent est le levier du monde.

Mais ses idées sont connues. Elles sont très simples, d'ailleurs. Et comme elles ne sont pas nombreuses, ni trop poussées, elles ne se contredisent point. Son Évangile de la richesse a donc de la logique.

D'ailleurs, avec sincérité, M. Carnegie s'efforce d'appliquer ses préceptes. Il n'attend pas d'être mort pour être généreux. Ses libéralités ont quelque retentissement. Je pense que c'est pour propager sa doctrine par l'exemple.

M. Carnegie dit aux millionnaires ce qu'ils doivent faire de leur fortune, s'ils ne veulent pas mourir « déshonorés ». Ils doivent : 1° fonder des Universités ; 2° créer des bibliothèques gratuites ; 3° subventionner des hôpitaux, des écoles de médecine, des laboratoires, et « autres institutions ayant pour but le soulagement des souffrances humaines » ; 4° donner des jardins publics aux villes ; 5° installer de grandes salles « pour organiser des réunions de toutes sortes et faire entendre de bonnes musiques » ; 6° doter les quartiers populaires d'établissements de bains ; 7° ériger des églises.

M. Carnegie ne se veut considérer que comme le dépositaire, le régisseur de son immense fortune. Il entend bien n'en rien laisser à ses enfants, qui auront à se faire eux-mêmes leur place dans le monde, par le travail et l'intelligence. Toute fortune léguée, non seulement est un dommage fait à la collectivité, mais encore un agent de corruption et de dégénérescence pour ceux qui paraissent en bénéficier. Pour le reste, M. Carnegie ne va pas au delà de la participation aux bénéfices.

Ces idées ne sont pas neuves, elles sont contestables. Celles d'un Roosevelt sont autrement puissantes. Mais qu'oserait, aujourd'hui, ne pas trouver beaucoup d'esprit à un milliardaire qui nous annonce qu'il va faire tomber une pluie d'or sur le monde ? Son originalité, c'est d'être milliardaire, pour quoi nous l'admirons ; et d'agir comme il dit, par quoi il nous étonne. Ainsi, il reste un bon moni-

teur d'énergie. Son style est clair. Son robuste bon sens écossais est sain. Et il voit très juste, en général, quand il ne se mêle point de sociologiser.

**Les Musées d'Europe. Londres. La National Gallery**, par GUSTAVE GEFFROY (Perhamm, éd., 7, rue de Lille.) — C'est une bonne fortune pour ceux qui ne peuvent se déplacer, de visiter les musées d'Europe avec un guide aussi averti. On en peut juger par ce volume, qui contient 57 illustrations hors texte et 155 illustrations dans le texte; cette série sera magnifiquement éditée. Rien n'a été négligé, par le texte ou par l'image, pour parfaire cette œuvre utile d'éducation artistique. Il faut en féliciter l'écrivain et l'éditeur.

G. DEHERME.

**Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes (1470-1903)**, par LOUIS RADIGUER, docteur en droit. — Cet important ouvrage vient combler une lacune qui existait dans l'histoire de l'industrie du Livre. Beaucoup d'auteurs ont relevé minutieusement les dates de l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes et soumis à une savante critique les chefs-d'œuvres, anciens et modernes, de la typographie; mais personne, jusqu'à présent, n'avait essayé de faire revivre, dans son ensemble, la vie intime du métier.

L'auteur a envisagé la vie corporative de l'imprimerie sous l'ancien régime, la Révolution et le dix-neuvième siècle, et exposé successivement l'organisation du métier, l'histoire des groupements des patrons et des ouvriers, les revendications des uns et des autres, les luttes soutenues, les tactiques employées, les résultats obtenus aux diverses époques par les maîtres imprimeurs et les ouvriers typographes. L'examen approfondi des questions à l'ordre du jour, dans les chapitres consacrés aux tarifs, à la commande, aux coopératives, aux apprentis, au travail des femmes, au machinisme, donne à cette étude historique un caractère d'actualité.

---

*Le Directeur-gérant* : G. DEHERME.

---



Le Bureau se compose de neuf membres :

Un président	profession	bottier;
Un vice-président	—	retraité;
Un trésorier	—	professeur;
Un trésorier adjoint	—	employé de commerce;
Un secrétaire	—	typographe;
Un secrétaire adjoint (bibliothécaire),	écrivain au port.	

Trois membres (un dessinateur, un professeur, un ancien négociant).

### Marseille (Bouches-du-Rhône).

“ *Le Foyer du Peuple* ”

*Fondation.* — Université populaire fondée en 1899. — Cette U. P. a un caractère ambulant, c'est-à-dire que, sur la demande des personnes organisatrices des soirées-conférences, les conférenciers portent leurs bonnes paroles partout où la tâche est nécessaire. Depuis sa création, l'action du « *Foyer du Peuple* » n'a fait qu'augmenter. — *Ressources* : Cotisation, 0 fr. 50 par membre et par mois, et dons. — *Administration* : Secrétariat, 42, rue Tilsit, M. Emile Roubaud, secrétaire.

*Autres moyens d'action.* — Tous les conférenciers de l'U. P. sont mis à la disposition de la *Fédération des Sociétés coopératives du Midi* pour conférences de propagande, qui ont lieu les dimanches après-midi dans les quartiers ouvriers. — *Situation générale* : Comme tous les groupes d'enseignements de Marseille, le « *Foyer du Peuple* » voit son essor arrêté et piétiné, *Causes ?...* Politique et décorations !!...

### Université populaire lyonnaise.

La Société d'instruction et d'éducation populaire, dite Université populaire lyonnaise, a été créée en 1899 et déclarée sur les registres officiels comme *Société libre d'Enseignement supérieur* (loi de 1875).

Sa fondatrice, M<sup>me</sup> Desparmet-Ruelle, directrice du Lycée de jeunes filles de Lyon, a voulu, en la créant, grouper des hommes de bonne volonté et les professeurs les plus distingués de Lyon, afin de pouvoir fournir des conférenciers sérieux et capables aux divers Cercles populaires et aux petites A., et amener ainsi ces Associations à faire moins de fêtes et plus de cours suivis ayant une réelle portée. Elle a voulu, en outre, organiser un local comprenant une grande et une petite salle de cours, une bibliothèque, un musée pédagogique, une salle de conversation et une salle de consultations médicales et



juridiques, pensant avec raison que cet exemple serait suivi et que d'autres groupes se formeraient dans les divers quartiers de la ville. C'est ce qui a eu lieu, en effet. Ce programme a été complètement suivi, sauf en ce qui concerne les consultations à jour fixe. A la section croix-roussienne de l'U. P., dénommée « Maison du Peuple », l'enseignement donné est de cinq sortes :

1° *Cours suivis* comprenant de 8 à 16 leçons sur le même sujet, par exemple : Législation ouvrière, Hygiène, Histoire de l'évolution du travail, Essai d'histoire du Boulangisme et du Nationalisme, etc. ;

2° *Conférences* sur des sujets généraux ou d'actualité, par exemple : La politique de Chamberlain, l'affaire Humbert, etc. ;

3° *Représentations théâtrales* avec le concours des artistes du théâtre de l'œuvre qui sont des ouvriers et des ouvrières ne jouant que des pièces à thèses sociales, par exemple : *l'Article 330*, M. Badin, de Courteline ; *l'Evasion, la Révolte*, de Villiers de l'Isle-Adam.

En outre de tous ces cours, conférences, etc., qui ont été faits à la section croix-roussienne de l'U. P. L. et qui ont été suivis par 6.000 auditeurs environ, les professeurs de l'U. P. ont fait des conférences dans diverses villes de la région lyonnaise et dans divers groupes ouvriers de Lyon.

Le local de la section de la Croix-Rousse de l'Université populaire lyonnaise, qui a été gracieusement mis à la disposition de cette société par la municipalité de Lyon, se compose :

1° Au rez-de-chaussée, d'une grande salle contenant 500 personnes, où se font les cours qui ont plus de 400 auditeurs et de deux petites salles ;

2° Au premier étage, d'une salle de cours pouvant contenir 90 personnes assises ; d'une salle de conversation et de jeux munie de tables ; d'une salle de bibliothèque où peuvent lire à la fois 35 personnes et d'une 4° salle destinée à faire un musée.

Le tout est éclairé à l'électricité.

La bibliothèque contient 400 volumes environ et de nombreuses revues. L'U. P. est abonnée à 4 revues et à 3 journaux parisiens.

La Société comprend 300 personnes, dont un quart suit régulièrement les cours. Il est à remarquer que les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes (il y a souvent deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes) ; les enfants viennent peu.

A l'exemple de l'U. P. L. se sont fondés plusieurs Cercles d'études sociales dans divers quartiers de la ville, auxquels l'U. P. envoie ses conférenciers.

C'est ainsi qu'au groupe d'études sociales « Etienne Dolet », à Perrache, il a été créé un « cours suivi » de « Législation ouvrière », qui a lieu tous les samedis, et une conférence sur des sujets variés, qui a lieu tous les jeudis.

Le Cercle d'études sociales « Emile Zola », aux Brotteaux, emprunte aussi ses conférenciers à l'U. P. L., de même que le Cercle populaire de la Guillotière. Enfin, quelques Amicales de Lyon font aussi appel à la Société d'instruction et d'éducation populaire.

Des départements voisins on lui demande aussi de temps en temps des conférenciers.

La fédération de toutes les œuvres d'éducation sociale de la ré-

gion a paru nécessaire ; elle vient de se constituer de telle manière qu'elle permet d'assurer des conférences et parfois des « cours suivis » aux diverses U. P. et aux Cercles d'études sociales des départements voisins. Cette fédération compte actuellement douze sociétés qui, toutes, conservent leur autonomie et leurs caractères particuliers.

## AVIS

**M. Deherme reprend la direction de la Revue.**

**A partir du prochain numéro, la Revue paraîtra, très régulièrement, comme auparavant, le 1<sup>er</sup> de chaque mois.**

**Ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu un des derniers numéros parus depuis octobre sont priés de nous en prévenir. Le service des numéros manquants leur sera fait aussitôt.**

---

**M. Deherme reprend également, avec M. Dufresne, la direction de l'Université populaire.**

---

## LA REVUE DES IDÉES

Le premier numéro de la *Revue des Idées* a paru le 15 janvier dernier. Ses études de critique générale sont des plus importantes. Elles offrent une documentation de premier ordre qui convient aux Universités populaires. Nous les engageons à s'abonner ou à demander un numéro spécimen, à l'administration de la *Revue des Idées*, 6, rue du Vingt-neuf-Juillet.



En vente à la « Coopération des Idées »

France

	France		
<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme. . . . .	0 25	0 30	
<i>Tolstoï</i> , par Suarès. . . . .	1 »	1 15	
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles. . . . .	0 10	0 15	
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Brenn. . . . .	0 60	0 70	
<i>Jules Lagneau</i> (avec portrait) . . . . .	0 50	0 60	
<i>Le Coopératisme</i> (illustré), par A.-D. Bancel, broché. . . . .	1 50	1 70	
<i>La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires</i> , par G. Deherme . . . . .	0 50	0 55	
<i>Le Mouvement éthique</i> , par Alf. Moullet. . . . .	0 50	0 65	
<i>Les Règles de l'Honnête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Desjardin. . . . .	0 60	0 70	
<i>Almanach de la Coopération</i> . . . . .	0 40	0 50	
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lucien Le Foyer. . . . .	0 20	0 25	
<i>Que peut l'École contre la Guerre ?</i> par E. Triebel, traduit par V. Rossignol . . . . .	0 10	0 10	
<i>Spoilation des Indigènes de Nouvelle-Calédonie</i> . . . . .	0 25	0 35	
<i>Les Œuvres de fraternité rurale</i> , par Leo Valleteau . . . . .	0 60	0 70	
<i>Le Bon Sens en face du Dogme et de la Morale</i> , par Pierre Martel. . . . .	0 50	0 65	
<i>Recherches sur la Mentalité humaine</i> , par P. Froument. . . . .	» »	4 »	

*Qui veut la santé et du bonheur ?* par A. Marrot . . . . . 1 » 1 15

*Le Positivisme en dix pages*, par le colonel Bombard . . . . . 0 10 0 15

*Pour l'Ouvrière*, par L. Varenne . . . . . 1 50 1 75

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

## La COOPÉRATION des IDEES

Revue mensuelle  
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié  
toile 10 fr. — France : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50.  
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

*La Coopération des Idées*, journal  
hebdomadaire d'action et d'éducation  
sociale (63 numéros). — 3 francs. —  
Franco : 3 fr. 50.

(1901-1902-1903)

*La Coopération des Idées*, revue  
mensuelle d'éducation sociale (12 nu-  
méros, 400 pages). Non relié : 3 fr.  
Franco : 3 fr. 50.

ANNONCES, la ligne : 1 fr.

## Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Brulle  
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Épernay,  
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux  
Sociétés-coopératives

Echantillons et Renseignements franco

## Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6 000  
journaux par jour

ASSOCIATION OUVRIÈRE DE COUTURE

M<sup>me</sup> CLOTILDE GASTELLIER

Directrice

2<sup>bis</sup>, Rue de Lyon, PARIS

## NOUVEAU CIGARE NASAL ET BUCCAL DE A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un **cigare** et d'un **flacon** franco contre un mandat de **4 francs** adressé à

**M. A. DAUDÉ**, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).